

L'ÉCHO DE LA FÉDÉ

Juin 2021

Sommaire

- 1 Le mot du Président
- 2 L'Écho des régions
- 3 Vous avez dit, difficile !?
- 4 Activité des SIE du SAH pour l'année 2020

Le mot du Président



Chers adhérents, chers participants aux journées d'études de la FN3S en juin 2021.

Vous ne rêvez pas, vous êtes, nous sommes bien à QUIMPER en ce mois de juin 2021 !

Jamais l'organisation de journées d'études n'aura été aussi incertaine. Déjà l'année dernière, nous avons été obligés d'annuler celles de juin 2020. Dès septembre, nous avons décidé de travailler à un nouveau programme et l'envie de découvrir la Bretagne a été notre moteur. Nous irons à QUIMPER ! Mais c'était sans compter sur deux confinements, des couvre-feux, une crise sanitaire qui n'en finissait pas. Toutefois, à la mi-mai

2021, nous avons eu l'accord pour que ces journées d'études aient lieu selon des protocoles et consignes sanitaires strictes, mais qui permettent néanmoins de se retrouver.

Nous sommes ravis qu'en présentiel (comme on dit maintenant) vous puissiez écouter les différents intervenants, échanger avec vos collègues professionnels, débattre avec les administrateurs de la fédération. Un peu le monde d'avant !

Car en effet, ces quinze derniers mois ont été particulièrement compliqués à vivre tant dans son espace personnel que professionnel. Il a bien fallu continuer la mission de protection de l'enfance tout en modifiant notre façon de travailler, tout en inventant des nouveaux modes de communication avec les mineurs et les familles, comme entre collègues. Beaucoup reconnaissent que les travailleurs sociaux ont été présents pendant cette période difficile, mais trop peu remerciés pour leur engagement. Remercions la DPJJ qui dès avril 2020 a sanctuarisé les budgets des SIE, ce qui a été la déclinaison du « quoi qu'il en coûte » pour notre secteur.

Cette crise sanitaire sera présente pendant une partie de nos journées d'études. Je vous invite à lire l'article « Vous avez dit difficile ? » qui résume bien notre souhait d'échanger avec vous sur cette période bien particulière que nous venons de vivre avec ces drames, ces moments de tristesse et de joie.

Je souhaite remercier notre administratrice locale, Anne Claire BRULE, son association, la Sauvegarde du Finistère, sa Présidente et tous les acteurs locaux qui nous ont aidé dans ce projet.

Vous trouverez également dans cet écho la suite du tour des régions et un focus sur l'activité nationale des SIE.

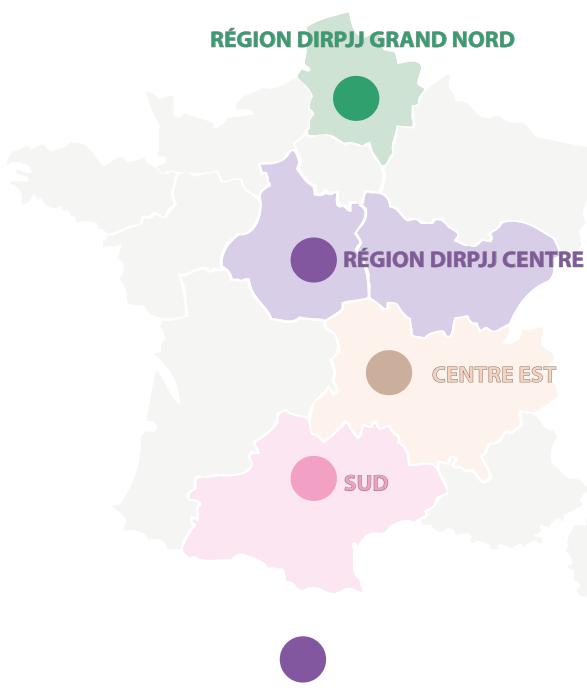
Bonne lecture et très bonnes journées d'études.

Pour la FN3S, Jacques LE PETIT



FEDERATION NATIONALE DES
SERVICES SOCIAUX SPECIALISES
DE PROTECTION DE L'ENFANCE
MEMBRE DE LA CNAPE

L'ÉCHO DES RÉGIONS



RÉGION DIRPJJ CENTRE

La dernière réunion des adhérents FN3S de la région Centre a eu lieu le 1^{er} avril dernier. 3 services y ont participé. L'actualité du quotidien, la nécessité d'intervenir en urgence, la crise sanitaire ont amené plusieurs services à différer leur participation.

Pour autant, les échanges ont été denses autour de l'organisation et de la mise en œuvre de la MJIE à la fois dans les services ayant une capacité réduite et dans les services plus importants. Le fonctionnement des services pendant la crise sanitaire a été aussi l'occasion de confronter les expériences

A noter deux appels à projets de création de SIE dans les départements de la Haute-Saône et du Doubs. Pour mémoire, il existait avant 2011 un service d'enquêtes sociales en Haute-Saône et un assurant les IOE et les enquêtes sociales dans le Doubs. Comme c'est le cas dans plusieurs départements au niveau national depuis quelques années maintenant, on observe donc une complémentarité vers le SAH qui se traduit par l'augmentation de certains services, où bien comme c'est le cas ici, des re créations de services.

Martine LORANS

RÉGION SUD

C'est le 7 avril 2021 qu'à eu lieu en visio conférence, la réunion des adhérents de la région SUD. Ce moment a permis de partager les actualités régionales et les difficultés des SIE au premier rang desquelles l'impact

du ratio fratrie sur le calcul des emplois qui amène à des ETP partiels (0.19, 0.45, 0.7, etc) qui ne permettent pas de recruter des personnels.

La fongibilité des postes dans le cadre du budget d'un SIE doit être possible. Des désajustements sont de plus en nécessaires même si tout le monde convient que c'est la révision à la baisse du tableau des normes et la suppression du ration fratrie qui doivent être poursuivies.

Les adhérents font le constat de différences et d'écart importants entre les services concernant les ratios fratrie, les taux d'encadrement et par conséquence le nombre d'ETP des différents professionnels. Une hétérogénéité surprenante.

Concernant les appels à projet de création de SIE: un pour le Tarn, un pour le Lot. Ces deux services sont déjà ouverts et gérés par la Sauvegarde du Tarn et Garonne. Cette association a fait appel à la fédération dans une logique de formation des nouvelles équipes. Par ailleurs, certains services ont eu une augmentation de capacité de MJIE. Pour rappel, 5 départements (65,09,12, 48 et 32) de la région DIRPJJ Sud n'ont pas de SIE du SAH.

Jean François COUPARD / Jacques LE PETIT

RÉGION CENTRE EST

Lors d'une réunion précédente, fin 2020, nous avions beaucoup échangé sur les conditions de travail pendant les confinements : utilisation très importante du téléphone avec les parents et mineurs, limites de cette pratique, interrogations sur les échanges et transcription au magistrat, etc. C'est le 20 mai dernier que s'est tenue la dernière réunion des adhérents FN3S de la région Auvergne Rhône Alpes avec 4 adhérents. Plusieurs services au sein de la région sont confrontés à des difficultés de recrutement de travailleurs sociaux. Certains professionnels en CDD renoncent à la pérennisation de leur poste pour choisir des fonctions éducatives en internat ou se réorienter. De même on observe que les jeunes professionnels diplômés doivent bénéficier de formations spécifiques pour parvenir à œuvrer au sein d'un SIE. Constat est fait que trop peu d'écoles en travail social développent des cursus de formation intégrant les connaissances indispensables pour assurer une pratique professionnelle dans le champ de l'assistance éducative. Ainsi, nombreux de service s'engagent dans une forme de tutorat pour aider les jeunes professionnels. Pour y parvenir la disponibilité des cadres et des travailleurs sociaux expérimentés est largement sollicitée.

Christian CHAPELON

RÉGION DIRPJJ GRAND NORD

Dans les Hauts de France, appelée aussi DIRPJJ Grand Nord, 4 services sont adhérents (Oise – Somme - 2 services dans le Pas De Calais) représentant 3 des 5 départements de cette région. La crise sanitaire a bien sur eu un impact sur la dynamique régionale. Pour autant, des contacts plutôt réguliers ont été maintenus (échange d'information sur les effets de la crise dans nos organisations respectives, les pratiques professionnelles, les conséquences de la crise sur les parents et enfants rencontrés, l'improvisation de la mise en place du « télétravail »). Autant de questions, préoccupations, doutes mais aussi conseils partagés dans ce contexte si particulier.

Les réunions, certes en Visio, ont repris fin décembre 2020 pour se poursuivre en février puis mai 2021. Les sujets abordés ont été nombreux : le RGPD, la question du taux d'encadrement, la gestion du flux et ses conséquences sur les équipes, le recrutement, la formation mais aussi la formalisation d'outils/recentrage sur l'enfant, ses besoins fondamentaux, particuliers et spécifiques sans oublier le référentiel de la HAS aujourd'hui diffusé.

VOUS AVEZ DIT, DIFFICILE !?

La fédération est maintes fois alertée, par ses adhérents ou les professionnels œuvrant au sein des services d'investigation, de situations humaines des plus éprouvantes. Parfois il s'agit de rendre compte de constats amers, voire de situations dramatiques rencontrées dans certains services. Quelle qu'en soit l'origine ou la forme nous sommes interpellés. Dès lors, il n'est guère possible de nier les souffrances évoquées. Elles nous concernent et nous habitent. Nous pouvons et devons être en capacité de les partager.

De fait, dans nos métiers, l'intrication de ce que nous sommes avec les effets des interventions déployées au cœur des familles et dans l'intérêt présumé des enfants, met à l'épreuve nos capacités émotionnelles et par la même de distanciation. Ainsi, convictions, positionnements et habitudes de travail ne manquent pas d'être interrogés. Les espaces de régulation proposés dans les services sont à présent reconnus comme essentiels et leurs financements acceptés par la DPJJ. S'ils sont sans nul doute encore insuffisants ils s'avèrent de plus en plus investis car indispensables.

Une analyse fine de ce qui en résulte met en exergue bien souvent, au-delà des « jeux », enjeux des réalités institutionnelles et de la complexité des organigrammes, où tout se jouerait mais, au final, ne se joue pas, la difficulté à promouvoir une interdisciplinarité forte, forte de sa bienveillance. En son absence, nous assistons au délitement de nos interventions.

De fait, nous ne pouvons faire l'économie de penser que nos démarches professionnelles se fondent et se fonderont prioritairement toujours sur la rencontre de l'autre, autre moi-même souvent confus et vulnérable.

La thématique sur les besoins fondamentaux de l'enfant a été retenue pour les prochaines réunions dont celle de juin 2021 en présentiel ouverte aux chefs de service des services adhérents. Le fil conducteur de ces échanges, *l'impact du recentrage sur les besoins de l'enfant du point de vue de la culture et identité professionnelle, la formalisation d'outil de recueil des informations, d'observation, le portage institutionnel de cette évolution*. Une autre se profile déjà celle *de la participation des familles, de leur pouvoir d'agir*. La qualité des échanges est incontestablement au rendez-vous de ces rencontres, j'en profite pour en remercier les adhérents.

La dynamique régionale ce sont aussi les rencontres semestrielles avec la DIRPJJ largement consacrées ces derniers temps à la réforme du Code Pénal de la Justice des Mineurs. Pas simple mais au combien important de ne pas perdre de vue la MJIE civile mais aussi pénale, les préoccupations des services de MJIE. La dynamique interfédérale s'y attache.

Annick POURCHEL

La crise sanitaire aura été révélatrice de ces mises en tension. Elle n'en est pas l'origine. Coconstruire une investigation éducative de façon interdisciplinaire, qui soit respectueuse des familles et à même de promouvoir la protection de l'enfant, n'est en rien aisée.

Nous franchirons bientôt le cap des 10 années de la mise en œuvre de la MJIE. Il n'est donc pas surprenant que notre fédération s'empare des questions les plus cruciales, longtemps restées en suspens. Interroger les normes de prise en charge, les modalités de travail et réfléchir sans cesse à la finalité de nos missions, s'avère essentiel. Si la FN3S consolide son expertise, il nous incombe aujourd'hui de contribuer à l'élaboration d'un guide de la MJIE qui puisse correspondre à autant de pistes de travail au sein des équipes. Nul doute, les fonctionnements « forcés » de nos services en mode dégradé pendant les périodes de confinement sont venus (re)mettre en lumière des aspects non négligeables de fragilité :

charge de travail importante, prise de risque, voire mise en danger d'autrui et de soi-même ;

listes d'attente entraînant un décalage de plus en plus important entre la saisine judiciaire et la mise en œuvre de nos premières démarches ;

multiplication des interventions sur des périodes écourtées, abandon des proximités et du travail fondé sur les rencontres en présentiel, sans omettre de citer les difficultés de plus en plus criantes à recruter.

Autant d'aspects qu'il nous importe de remettre sur l'établi car il s'agit de nos outils et de nos savoir-faire.

Oui, il importe d'ouvrir ou de ré-ouvrir les portes. Au regard de cette actualité nous profiterons, lors nos rencontres quimpéroises, du désistement d'une conférencière, en



l'occurrence Lucia BLEY que nous aurons plaisir à inviter à une autre occasion, pour amorcer un large débat qui aura pour point de départ les problématiques d'intervention que vous avez rencontrées depuis la mise en œuvre de restrictions sanitaires.

Il s'agit en quelque sorte de « tomber les masques » et de nous autoriser à questionner sans tabou les difficultés qui sont les nôtres autour de la rencontre avec l'autre. En d'autres termes, comment répondons-nous à l'urgence de rouvrir les portes des familles, des bureaux des collègues, du tribunal ?

A partir de quelques exemples présentés par des professionnels TS, psychologues, cadres, ou autres, les questions seront dans la salle et bien certainement bon nombre de réponses aussi.

Vous trouverez ci-dessous, via l'utilisation du QR code, une modalité d'intervention directe vous permettant de poser vos questions et d'avoir en écho l'ensemble des réactions de l'assemblée.

Jean DUMEL, secrétaire de la FN3S



ACTIVITÉ DES SIE DU SAH POUR L'ANNÉE 2020

Le tableau ci-dessous vous présente l'activité des SIE du SAH pour l'année 2020.

DIRPJJ	Nbre de Mjje SAH prévues 2020 (en jeunes)	Nbre de Mjje SAH réalisées 2020 (et payées)	dont MJIE pénales	Nbre de Mjje SAH prévues au BOP 2021
Centre Est	2 977	2 173	2	2 889
Grand Centre	1 533	1 363		1 693
Grand Est	3 234	3 102		3 302
Grand Nord	3 087	2 982	2	3 330
Grand Ouest	3 497	3 374		3 691
IDF ET OM	5 920	5 123	13	5 807
Sud	1 900	1 618	4	1 989
Sud Est	2 080	2 211		2 149
Sud-Ouest	2 655	2 206	3	2 858
Total	26 884	24 152	24	27 708

On observe que le nombre prévisionnel de mineurs suivis pour 2020 était de 26884 pour les SIE du SAH. On constate une non-réalisation due à la crise COVID qui a entraîné des sorties de mesures différées en 2021 (prolongation, report) mais il est important de souligner que plusieurs services ont eu en 2020, une augmentation de leur capacité budgétaire (connue tardivement). Ils n'ont pas pu engager la totalité des moyens et l'activité se trouve donc répartie sur 2 exercices 2020/2021.

Notons que les MJIE pénales ne représentent plus que 1% des mesures du SAH. Peut-être que le nouveau Code de la Justice Pénale des Mineurs amènera un ordonnancement plus important à compter d'octobre 2021.

Enfin, et cela reflète la tendance observée depuis deux ans, le nombre prévisionnel de mineurs suivis est en hausse pour 2021 (augmentation de capacité de services, appels à projets).

Il restera ensuite à comparer cette activité du SAH avec les chiffres du secteur public en 2020 pour mieux aborder la complémentarité SP/SAH au niveau des MJIE.

Jacques LE PETIT

Revue trimestrielle de la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés en Protection de l'Enfance.

Ont contribué à ce numéro :

Jacques LE PETIT, Jean DUMEL, Aline COLLOT LEGROS, Annick POURCHEL, Christian CHAPELON,

Jean-François COUPARD, Martine LORANS.

Conception graphique et mise en page :
ESCAPE - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, escape.com@wanadoo.fr